

Une CJC c'est quoi ?

3 points essentiels

C'est bénéficier d'un espace sécurisé et bienveillant pour faire un point sur sa consommation de produit ou sur son comportement à risque.

- Consultation pour les jeunes de 12 à 25 ans et leur entourage
- Consultations gratuites et anonymes
- Rencontre avec un travailleur social et un psychologue



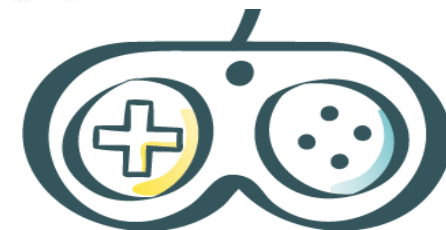
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE
FONDÉE EN 1872 PAR LOUIS PASTEUR ET CLAUDE BERNARD

Suivez-nous sur :

 @AddictionsFr

 Association Addictions France

 Association Addictions France



Consultations
Jeunes
Consommateurs



" Ce que le Haschisch te
donne d'un côté, il te le
retire de l'autre...Il te donne
le pouvoir de l'imagination
mais t'enlève la possibilité
d'en profiter. "

"Charles Baudelaire"

A cran ?

Passe nous voir
avant d'être
accro !

CSAPA/CJC Addictions France de Bagnols/Cèze

41 rue Marc Sangnier
Ouvert le mardi, le
mercredi et le vendredi de
9h à 17h

04 66 33 05 74



**Q. Vous accueillez quels types de
jeunes lors de ces entretiens ? Et
quelles sont leurs demandes ?**

R. La plupart du temps, il s'agit de jeunes accompagnés par des éducateurs d'autres dispositifs médico-sociaux. Par exemple, des jeunes accompagnés par la prévention spécialisée ou la Protection judiciaire de la Jeunesse. Cependant, il nous arrive aussi de recevoir des jeunes accompagnés par leurs parents, inquiets des consommations de leur enfant.

Les demandes sont souvent orientées sur les informations concernant les produits consommés, des techniques pour réduire les consommations ou encore parfois des demandes qui concernent plutôt d'autres problèmes (familiaux, scolaires, etc.).

**Q. Vous recevez aussi les
personnes de l'entourage,
comment procédez-vous ?**

R. Les personnes de l'entourage font partie intégrante de ce dispositif, puisque souvent, les jeunes évoluent dans un milieu où ils ne sont pas encore totalement autonomes (Familles, foyer, etc.). De ce fait, il est primordial de pouvoir agir sur l'environnement et les adultes avec lesquels ils sont parfois en conflit.

Il nous arrive aussi de ne recevoir que les parents, sans jamais recevoir les jeunes concernés par les consommations. Nous les conseillons, rassurons et accompagnons dans une meilleure communication avec leur enfant. Ils peuvent bénéficier d'un accompagnement avec la psychologue et/ou le travailleur social au même titre qu'un jeune.

**Q. Pouvez-vous nous rappeler la
procédure à suivre pour bénéficier d'un
suivi ?**

R. La personne concernée doit téléphoner au standard du CSAPA de Bagnols sur Cèze. Il est essentiel de préciser son âge (-25ans) ou si l'on est une personne de l'entourage, pour bénéficier du suivi CJC.

Des créneaux sont réservés spécialement et un rendez-vous sera proposé au plus vite.

De plus, au premier entretien, vous bénéficierez d'une évaluation complète avec une psychologue et un travailleur social.

**Q. Pourquoi y a-t-il un accompagnement
spécifique pour les jeunes ?**

R. Tout d'abord, cette période charnière entre l'enfance et l'âge adulte, demande d'être plus attentif aux difficultés dont les jeunes font face : évolution du corps, affirmation de sa personnalité, détachement parentale, expérimentations, etc... Face à tous ces changements, les jeunes sont plus ou moins outillés pour affronter ces épreuves. Ils se tournent parfois vers les produits pour se donner de l'assurance ou pour oublier les difficultés familiales.

Ils sont bien souvent au début de leur période de consommation et c'est là que nous pouvons encore agir pour leur donner de meilleures façons de gérer leurs difficultés. La prévention des risques d'addiction est le cœur de notre activité.

